



Photo : © GEPa - The Fair Trade Company

Quel soutien des États au commerce équitable ?



Photo : © CEAS

Éditorial

Dossier

En Europe et dans le monde 3

Pouvoirs publics belges et commerce équitable, quelle relation ? 6

Le soutien des Etats au commerce équitable 8

Thaïlande 11

Le produit

Noah's Ark International Exports - Inde 13

Recette

Flan au lait de coco et caramel au sucre Mascobado 14

Action citoyenne

La BNS doit s'engager pour la justice climatique 15

L'agenda

Expositions et Tables rondes 16

Impressum - Journal des Magasins du Monde

ex aequo n°77 - mars 2022 - Tirage 800 ex.
4 parutions par an. Dans les articles du journal ex aequo, l'utilisation du masculin ou du féminin est laissé au libre choix de son rédacteur ou de sa rédactrice. Le genre masculin ou féminin est utilisés sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte. Nous sommes toutefois favorables à l'écriture inclusive et l'utilisons tant que possible.

Éditeur

Association romande des Magasins du Monde
Avenue Dickens 6 - 1006 Lausanne
Tél. 021 661 27 00 - info@mdm.ch - www.mdm.ch

CCP 12-6709-5 - Association Romande des Magasins du Monde - 1004 Lausanne

Abonnements 2022

Bénévole MdM CHF 30.- Ami-e CHF 70.-
Soutien CHF 110.- Parrainage CHF 360.-

L'équipe de rédaction

Lara Baranzini - Nadia Laden - Bernadette Oriet -
Elisabeth Piras - Anne Monard

Ont collaboré à ce journal

Yvan Maillard Ardenti - Stefan Salzmann

Photos

Couverture : GEPA/UMPROMABIO - Ruraq Maki
TDC/ENABEL - Ruraq Maki - Green Net - claro fair trade
EPER et Action de Carême

Maquette et graphisme Anne Monard

Relecture

L'équipe de rédaction et
Françoise Duffey et Laurence Nicod

Impression papier recyclé

Centre d'impression Le Pays SA, Delémont

Envois postaux

Magasin du Monde Delémont

Édito

Le fait que l'État puisse appuyer le commerce équitable (CE) ne vous parle pas ? C'est peut-être parce que justement, la Suisse fait pâle figure en la matière...

Alors que plusieurs pays européens reconnaissent le CE et en font un outil pour la transition économique et sociale et pour la coopération au développement, notre pays ne dispose d'aucune législation définissant le commerce équitable et rares sont les références au CE dans les textes institutionnels. Depuis de nombreuses années, la filière intégrée du CE juge un peu saumâtre ce désintérêt de nos dirigeants pour un mouvement qui assume d'autres tâches que le pur commerce, soit : la sensibilisation et l'information sur les injustices qui frappent les échanges entre pays riches et pays pauvres, la formation des vendeurs bénévoles et des scolaires à cette problématique et à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), ainsi que l'intégration sociale des bénévoles dans un réseau de travail volontaire.

À l'évidence, les Magasins du Monde et leurs pairs contribuent à l'édifice social du pays. C'est sur cette bizarrerie, qui le devient encore plus dès qu'on s'intéresse à l'engagement de certains états du Sud envers le CE, que nous avons voulu lever le voile. Bonne lecture !

L'équipe de rédaction

LE COURRIER

L'information
à un prix, son
indépendance
aussi

Offrez (-vous)
un média
engagé!

2 mois d'essai
dès 19 Frs.

lecourrier.ch | 022 809 55 55

En Europe et dans le monde

L'intérêt du commerce équitable (CE) et de l'économie sociale et solidaire (ESS) n'est plus à démontrer. Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) reconnaît le rôle du CE dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable (DD) 2030. En intégrant des aspects économiques mais aussi environnementaux et sociaux, la démarche de l'ESS et du CE devrait être reconnue par les institutions qui s'occupent du commerce, des questions sociales, de la coopération au développement ou de l'environnement. Tout système politique et institutionnel qui prétend œuvrer pour plus de durabilité devrait s'intéresser à ce modèle économique et à la façon de le soutenir et de le renforcer. Nos voisins européens l'ont compris depuis plusieurs années.

La constitution portugaise reconnaît, depuis 1976, l'existence d'un « secteur coopératif et social » et dispose d'un cadre juridique particulièrement favorable au développement de l'ESS avec une « nouvelle » loi cadre qui date de 2013.

La France, avec sa loi sur l'ESS qui date de 2014, était aussi le premier pays au monde à avoir défini le CE dans une loi, en 2005. C'est aussi le pays européen le plus avancé dans la question du commerce équitable local¹.

L'Italie, avec le programme de soutien à l'ESS (comprenant les organisations de CE) établi par le ministère du développement économique « Italia Economia sociale » est aussi le premier pays européen à avoir rendu obligatoires des critères du CE dans les achats publics de certains produits comme la banane et le chocolat.

L'Espagne dispose de la « Ley 5/2011, de 29 de marzo, de Economía Social ».

La Belgique francophone reconnaît l'ESS dans le décret wallon du 20 novembre 2008, dans l'ordonnance bruxelloise du 26 avril 2012 et dans la résolution pionnière de 2017 du parlement fédéral visant à promouvoir le CE et la campagne « Faites de la Belgique le pays du CE » (voir p. 6).

Au niveau de l'UE, c'est en 1998 que le parlement européen a adopté une « résolution sur le commerce équitable »². Plusieurs directives et autres documents de l'UE se réfèrent par la suite au CE pour aboutir à la résolution « commerce équitable et développement », adoptée à l'unanimité par le parlement européen en

2006. Celle-ci reconnaît les avantages obtenus par le mouvement du CE, préconise le développement d'une politique européenne de CE, appelle à un plus grand soutien au CE et définit les critères qui doivent être remplis pour protéger le CE des abus. L'UE a également adopté la « Social Business Initiative » en 2012 dans le but de promouvoir une économie sociale plus compétitive. Elle a défini l'entreprise sociale dans le règlement d'entrepreneuriat social sur les fonds européens. Tout récemment, le 9 décembre 2021, la Commission européenne a adopté un plan d'action pour promouvoir l'économie sociale, dont les entreprises sociales et les coopératives. Si le Fair Trade Advocacy Network³ se réjouit de ce plan, il regrette que certains éléments clés soient absents, comme l'ambition d'intégrer les principes de l'économie sociale dans les modèles économiques actuels. Selon le Fair Trade Advocacy Network, en effet, « *il est crucial d'insister sur le fait que l'économie sociale est un outil permettant de garantir que les investissements, le commerce et l'engagement des entreprises dans les pays tiers ont réellement un impact local et conduisent à un développement durable dans les zones/pays/régions les plus pauvres. C'est pourquoi la dimension de la politique commerciale et la dimension extérieure sont également pertinentes* ».

Dans les autres pays du monde, on retrouve également plusieurs exemples de reconnaissance institutionnelle de l'ESS (et par là même des principes du CE). Les pays d'Amérique latine ont été pionniers dans la reconnaissance institutionnelle de l'ESS avec le Brésil en 2003,



1 Voir l'article « Changements climatiques et commerce équitable : la France à l'avant-garde » de Gérald Progin dans *l'ex aequo* n°75 - septembre 2021

2 JO C 226/73 du 20 juillet 1998

3 <https://fairtrade-advocacy.org/>. Le Fair Trade Advocacy Office (FTAO) s'exprime au nom du mouvement du commerce équitable pour le commerce équitable et la justice commerciale dans le but d'améliorer les moyens de subsistance des producteurs et des travailleurs marginalisés du Sud. Le FTAO est une initiative conjointe de Fairtrade International, de la WFTO et de la WFTO-Europe.



la Bolivie en 2009 et l'Équateur en 2012 (voir p.5). En Afrique et en Asie, le mouvement est également en marche, bien que plus récent. En 2010, l'économie sociale a été désignée comme le principal moteur de la création d'emplois dans le cadre de la stratégie de développement sud-africaine. En 2013, le Mali a publié sa politique nationale pour l'économie sociale et solidaire et en 2020, c'était au tour du parlement tunisien de voter une loi sur l'ESS. La Thaïlande, de son côté, a ouvert le Bureau des entreprises sociales en 2020⁴.

Et en Suisse ?

Au niveau fédéral, il n'y a aucune référence au CE ni à l'ESS, que ce soit dans la constitution ou dans les textes de loi au niveau fédéral. Les seules références au commerce équitable se trouvent dans les accords de libre-échange entre les États de l'AELE (Association de libre-échange) et divers pays qui ont été ratifiés par la Suisse ! Par exemple, celui entre les États de l'AELE et Hong Kong/Chine, approuvé par l'Assemblée fédérale en 2012⁵, celui entre les États de l'AELE et les Philippines approuvé en 2017⁶ et l'accord avec les États d'Amérique centrale approuvé en 2013⁷. Par contre, pas de trace du terme « commerce équitable » dans l'accord de libre-échange avec l'Indonésie, malgré les belles promesses du camp des partisans de cet accord lors de la campagne.

Pour ce qui est des cantons romands, seules deux constitutions parlent de CE et y ont inscrit la volonté de le soutenir : la constitution des cantons de Vaud et de Fribourg. Dans la constitution vaudoise, chapitre 10, Art.71, on peut lire : « *L'État et les communes collaborent, avec les autres pouvoirs publics, les*

organisations et les entreprises concernées, à l'aide humanitaire, à la coopération au développement et à la promotion d'un commerce équitable ». La constitution du canton de Fribourg reconnaît également le CE dans son Art. 70 « *L'État encourage l'aide humanitaire, la coopération au développement et le commerce équitable. Il favorise les échanges entre les peuples* ». Enfin, on trouve un petit passage dans la constitution genevoise sur l'économie solidaire « Art. 185 Principes 1 « *L'État crée un environnement favorable à une économie libre, responsable, diversifiée et solidaire* ».

Au niveau des communes, grâce à la campagne Fair Trade Town⁸, 18 communes ont obtenu une distinction dans toute la Suisse, dont 4 au niveau de la Suisse romande : Carrouge, Delémont, Fribourg et Renens. 7 sont en cours d'obtention dont Genève. Ce label prévoit, entre autres, que l'instance politique compétente décide de briguer la distinction Fair Trade Town et que la décision soit rendue publique par les canaux de communication officiels.

On l'aura compris, rares sont les références au CE dans nos documents institutionnels au niveau fédéral ou cantonal. Et quand référence il y a, se pose la question de savoir quelle est la définition du commerce équitable. Et c'est là que le bât blesse : aucune définition officielle du commerce équitable ne figure dans la législation suisse.

Dans le prochain numéro d'*ex aequo*, nous nous pencherons sur les mécanismes de soutien direct ou indirect au CE dans notre pays.

Lara Baranzini

4 Frédéric Thomas, L'économie sociale et solidaire : enjeux, défis et perspectives, Alternatives Sud, 2015 « L'économie sociale et solidaire, levier de changement ? » 2015.

5 Dans une note reliée à l'Art. 8.6 « Les Parties s'efforcent de faciliter et de promouvoir les investissements ainsi que les échanges et la diffusion de produits et services contribuant au développement durable (1) », on lit (1) « Tels que des produits et services relevant de programmes en faveur du commerce équitable ou éthique ».

6 Art. 11.7, Al 1. Les Parties s'efforcent de faciliter et de promouvoir les investissements, les échanges et la diffusion de biens et services contribuant au développement durable, tels que les technologies environnementales, les énergies renouvelables ainsi que les biens et services efficaces sur le plan énergétique, portant un label écologique ou relevant de programmes en faveur du commerce équitable et éthique. (...).

7 Art. 9.7, Al 1. Les Parties s'efforcent de faciliter et de promouvoir les investissements étrangers, les échanges commerciaux et la diffusion des produits et des services bénéfiques au développement durable, y compris: (a) les technologies environnementales, les énergies renouvelables, la production biologique, les énergies renouvelables, les produits et les services énergétiquement efficaces ou encore portant un label écologique, y compris en traitant les obstacles non tarifaires pour ce type de produits et services; (b) les produits et les services faisant l'objet de programmes en faveur du commerce équitable ou éthique.

8 Liste des accords de libre-échange ratifiés par la Suisse où on fait référence au CE : en plus de ceux cités dans le texte, il y a celui avec la Géorgie, l'Équateur, la République de Serbie, la République d'Albanie, le Monténégro et la Bosnie Herzégovine.

Pouvoirs publics belges et commerce équitable, quelle relation ?

Quelle est la place accordée au commerce équitable (CE) par les pouvoirs publics de Belgique, pays au lourd passé colonialiste, aujourd'hui secoué par de fréquentes crises politiques liées, en particulier, aux problèmes « communautaires », ou aux tensions entre régions flamande et francophone... ? La ville de Gand a été nommée en 2018, « première capitale européenne du CE » et Bruges est la première ville du monde à commercialiser son propre chocolat équitable. S'agit-il de cas isolés ou sont-ils l'expression d'une volonté politique générale ?

La Belgique politique, c'est quoi au juste ?

Après plusieurs réformes, la Belgique compte aujourd'hui non seulement 3 Régions - la Flandre, la Wallonie et Bruxelles-capitale, mais aussi 3 Communautés, la flamande, la française et la germanophone, ainsi que 10 provinces, 5 flamandes et 5 wallonnes. Au niveau des parlements, il y en a 6 : la Flandre a opté pour la fusion de la Région et de la Communauté, et dispose donc d'un seul parlement. Les deux autres Régions et Communautés sont gérées par 4 parlements. Quant au sixième, il est chargé des affaires fédérales.



Chaque année, un petit déjeuner équitable est organisé au Parlement belge

Photo : © TDC/ENABEL

Le « Trade for Development Centre », promoteur du CE auprès des citoyens et des pouvoirs publics

Effectivement, le CE en Belgique peut compter, depuis une vingtaine d'années, sur des soutiens politiques. Par exemple, le « Fair Trade Centre » a été créé au sein de la « Maison Internationale » puis intégré en 2005 à l'initiative du secrétaire d'État de l'époque dans l'Agence de développement chargée de la coopération belge CTB (rebaptisée Enabel, du verbe anglais « enable », rendre capable).

Ce « Trade for Development Centre », travaille sur la base d'un contrat de 5 ans renouvelable, occupe actuellement 6 personnes et poursuit trois objectifs, en dialogue aussi bien avec des acteurs du CE que des représentants du politique :

- Campagnes de sensibilisation, en particulier en organisant, depuis le mois d'octobre 2002, la Semaine du CE, un évènement d'envergure qui propose de nombreuses activités dans tout le pays. Dans ce cadre, le TDC octroie chaque année un financement de 4'000 euros maximum à environ 40 activités de sensibilisation au CE.
- Observation de l'évolution du CE ici et ailleurs, publication d'études et d'analyses ainsi que d'un « baromètre » bisannuel ;
- Appui aux petits producteurs et à leurs organisations dans plusieurs pays africains.





Faire de la Belgique un pays du commerce équitable...

En renfort à la Campagne des communes du CE (CDCE), le TDC a lancé en 2016 le défi de faire de la Belgique un pays du CE en 2020. Autrement dit, un pays dont au moins 51% des provinces et des communes remplissent les critères requis. Pour diverses raisons, cet objectif n'a pas pu être atteint, malgré la progression constante des communes titrées et le soutien explicite du Parlement fédéral qui a approuvé le 20 juillet 2017 une résolution pionnière « visant à promouvoir le commerce équitable et la campagne Faites de la Belgique le pays du CE » (voir encadré).

Toutefois, le TDC et ses alliés, dont Oxfam Magasins du monde, Fairtrade Belgium et la CDCE, ne baissent pas les bras. Un nouveau chantier est en cours, avec l'objectif d'obtenir gain de cause en 2025, envers et contre la progression des politiques de droite...

... un objectif politique ambitieux qui nécessite persévérance et créativité

De fait, le nombre actuel des communes titrées (248 sur 581) et des provinces (4 sur 10), évolue lentement, mais sûrement. L'ajout, spécifique à la Belgique, d'un 6^e critère aux 5 critères de la CDCE internationale, à savoir la promotion des produits agricoles locaux durables, y contribue de façon importante.

De plus, le projet de devenir un pays équitable est soutenu activement par l'actuelle Ministre fédérale de la Coopération au développement et de la Politique des grandes villes, Meryame Kitir, en fonction depuis

2020, qui ne cesse de s'engager, publiquement et à titre personnel, en faveur des principes du CE ici et ailleurs.

Mais pour arriver au but en 2025, cette progression doit être renforcée. Ainsi, la Région de Bruxelles-capitale (RBC) fait depuis 2021 l'objet d'une campagne visant à l'obtention du titre de « première région équitable de Belgique » ; elle a le soutien formel du parlement régional et de la Ministre Kitir. Dans ce cadre, la première édition du concours Brussels Be Fair Awards récompensera, en mai 2022, des services publics établis en RBC qui s'engagent dans la consommation et la promotion du CE. D'autres acteurs, tels que les écoles ou le secteur Horeca (hôtellerie, restaurants, cafés), seront mis à l'honneur dans les années à venir. Parallèlement, une campagne similaire, destinée à relancer les politiques, les provinces et les communes de Wallonie, est en préparation.

La Belgique, pays des bières et des frites... mais aussi du chocolat !

À l'instar des frites et des bières, le chocolat est une spécialité gastronomique incontournable, et joue un rôle important dans l'économie du pays, un des premiers importateurs au monde de fèves de cacao. Des fèves dont la production est, en général, synonyme de déforestation, d'extrême pauvreté et de travail des enfants. Mais la donne est en train de changer !

En effet, interpellé sur cet état de fait entre autres par le TDC, le Ministre de la Coopération au développement de l'époque a lancé, en 2018, une initiative pionnière appelée Beyond Chocolate (au-delà du chocolat). Il s'agit d'un partenariat entre le secteur belge du chocolat, les autorités et la société civile dont les signataires s'engagent à combattre le travail des enfants et à arrêter la déforestation d'ici 2025, ainsi qu'à garantir aux petits producteurs de cacao un revenu vital d'ici 2030.

Beyond Chocolate ne fait pas cavalier seul, mais coopère avec l'Organisation internatio-

LANCEMENT DU CONCOURS
"BRUSSELS BE FAIR AWARDS"



nale du cacao (ICCO), l'Alliance pour un revenu vital dans le cacao (ALICO) et des initiatives similaires aux Pays-Bas, en Allemagne, en France et en Suisse.

Le soutien des pouvoirs publics belges au CE ne va pas de pair avec une reconnaissance légale

L'existence du TCD, la progression constante de la campagne CDCE, la volonté politique de soutenir le CE à plusieurs niveaux et en particulier dans le secteur du chocolat, ainsi que le projet de devenir à brève échéance

un pays du CE font de la Belgique, de façon incontestable, un pays exemplaire en matière de « soutien de l'État au CE ». Il n'en va pas de même en ce qui concerne sa définition légale dont l'opportunité, voire la nécessité, font débat en Belgique depuis bientôt 20 ans, principalement au sein des organisations concernées et ce malgré les retombées positives de la loi en vigueur en France depuis 2005. Un sujet à approfondir dans un des prochains numéros d'*ex aequo*?

Elisabeth Piras



Une résolution parlementaire exemplaire en faveur du commerce équitable (CE)

En prenant en considération plusieurs documents européens et belges relatifs à l'importance du CE, la résolution du Parlement fédéral du 20 juillet 2017 recommande :

1. Aux différents pouvoirs publics, aux citoyens, mais aussi aux associations, aux décideurs politiques, au secteur Horeca, aux entreprises en général, aux écoles... de donner au commerce équitable la place qu'il mérite et de participer à la campagne afin de « *Faire de la Belgique, le pays du commerce équitable* » d'ici 2020;
2. Aux collectivités locales belges, aux parlements, aux ministères et aux entreprises publiques du pays de faire le choix du commerce équitable et d'incorporer des critères relevant du commerce équitable dans leurs politiques d'adjudications et de marchés publics dans le cadre d'une politique d'achats durable sur le plan social, écologique et économique;
3. Aux collectivités locales et aux pouvoirs publics de privilégier, outre les produits équitables, les produits locaux et durables, c'est-à-dire les produits issus des filières de circuits courts privilégiant la juste rémunération des producteurs selon les principes de l'agroécologie ;
4. Aux pouvoirs publics et aux entreprises publiques d'envisager l'utilisation de vêtements qui répondent aux principes de l'Accord sur la protection contre les incendies et la sécurité des bâtiments au Bangladesh pour les vêtements officiels.

Source : Résolution visant à promouvoir le commerce équitable et la campagne « *Faites de la Belgique le pays du CE* ». (Chambre des représentants de Belgique, DOC 54 2496/005, texte adopté en séance plénière).



Sources :

- Samuel Poos, coordinateur TDC
- Dirk Wils - Miel Maya Honing - CDCE & filière miel
- www.tdc-enabel.be (nombreuses études, analyses, informations)
- Belgium Beyond the Chocolate Country <https://fairtrade-advocacy.org/other-information/new-report-public-policies-on-fair-trade>
- www.parlement.brussels/campagne-faire-de-bruxelles-capitale-region-de-commerce-equitable

Le soutien des États au commerce équitable

Avant d'aborder les systèmes de soutien au commerce équitable (CE) par le Pérou, le Brésil et le Guatemala, il importe d'introduire ce sujet par quelques repères socio-économiques de ces pays, toujours très inégalitaires. En Europe, de tels écarts entre riches et pauvres n'existent pas.



Photos : © Ruraq Maki

En Amérique Latine

Si l'on observe la géographie politique du continent, on remarque que jamais, depuis la seconde guerre mondiale, l'Amérique latine n'a eu autant de gouvernements démocratiques et pendant une si longue période. En 2006, tous les gouvernements sont constitutionnels et représentatifs. La démocratie est devenue une valeur partagée de ces pays et cette conversion n'est pas l'apanage de l'extrême-gauche. L'évolution des milieux conservateurs a été cruciale pour la stabilité politique même s'il ne faut pas passer sous silence les faiblesses du réveil démocratique et les conflits qui ponctuent ces dernières décennies. L'intérêt que les États manifestent pour le commerce équitable (CE) trouve un contexte favorable, mais depuis 2018 c'est la fin de la période dite « dorée » (2002-2018).

Les accords de l'OMC sur la libéralisation des échanges n'ont défini aucun cadre juridique au CE et, même si des régimes spécifiques bénéficiant aux pays en développement ont été aménagés, ils sont loin de satisfaire aux exigences du CE. La libéralisation économique montre ses limites : elle ne peut pas créer, par sa seule vertu, une plus grande égalité. Bon nombre de pays du Sud ont compris qu'aucune remise en cause de la répartition inéquitable des gains dans les relations internationales n'a été effectuée. Par des nationalisations, des réformes agraires et des avancées sociales, les gouvernements progressistes qui se sont succédés en Amérique latine ont cherché à se dégager de l'emprise américaine et des oligarchies perdurant depuis la décolonisation. Cet environnement politique a aussi favorisé l'implication des citoyens dans le CE et l'économie sociale et solidaire.

Au Pérou, 73% des travailleurs (53% en Amérique latine et dans les Caraïbes) sont

employés dans le secteur informel qui n'offre aucune protection sociale, ni droit au travail, ni réglementation des conditions de travail. Par ailleurs, les entreprises ont de la peine à accéder à des financements. Pour réformer l'économie informelle et réduire les inégalités, l'action menée par les gouvernements constitue un élément clé. Dans les pays andins, la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle est l'un des principaux buts de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et l'une des priorités du gouvernement péruvien. À cet engagement s'ajoute celui de la filière intégrée du commerce équitable qui peut renforcer ce mouvement.

L'histoire de ce sous-continent nous révèle que des changements profonds y sont possibles. L'Équateur est parvenu à ancrer le CE dans la commercialisation locale ce qui, malgré un virage à droite du régime, se poursuit. Pour obtenir de tels résultats, les projets doivent pouvoir compter sur des investissements étrangers dès leur démarrage, sur des appuis inconditionnels de l'état et sur des organisations démocratiques pratiquant une gouvernance participative.

Le cas du Pérou

Le Pérou, grand comme 31 fois la Suisse, compte 31 millions d'habitants et sa capitale Lima regroupe un tiers de sa population, soit plus de 10 millions d'habitants. Au cours de la période dorée, le pays a connu une très forte croissance. Mais 70% de la population travaille toujours dans le secteur informel qui ne génère que 20% de l'économie. Pedro Castillo, un ex-dirigeant syndical, est le nouveau Président élu (juillet 2021). Entre 2004 et 2019, le pays a fortement réduit son taux de pauvreté (de 58% à 20%) alors que la demande en travail qualifié a diminué dans le même temps. Le pays est toujours dépendant de ses exportations minières (23% de l'emploi). Toutefois le Pérou a développé une

Ruraq Maki, Pérou

En 2007, le Ministère de la culture a organisé une foire du commerce équitable et solidaire « Ruraq Maki-Fait main » afin de promouvoir le travail artisanal dans ce pays. Il s'agit d'un programme d'état dont l'objectif est de revaloriser les cultures autochtones. Ruraq Maki a connu un succès croissant et en 2021, ce sont 140 associations d'artisans de tout le pays qui ont pu accéder à un marché équitable, valorisant des pièces uniques, des connaissances ancestrales et des créateurs. Ruraq Maki dispose aussi d'un espace pour la co-création réunissant artisans et designers qui se nourrissent les uns les autres. Ils trouvent ainsi de nouveaux marchés et renforcent la stimulation pour l'innovation à partir de la tradition.

Le déploiement de « Fait main » se poursuit : pour sortir du confinement liménien, le salon est organisé de manière décentralisée, dans différentes régions du pays à partir de 2021. La première édition s'est déroulée à Cajamarca (nord andin) avec la participation de 24 collectifs d'artisans provenant de 12 régions du département. À Lima, ce sont 109 collectifs qui se sont réunis au Ministère de la culture. Le gouvernement cherche à assurer la continuité des usages et des pratiques ancestrales et à réactiver l'économie locale au moyen du commerce équitable.

Dès 2018, Ruraq Maki-Fait main inaugure une plateforme virtuelle avec un catalogue détaillé. Elle est gérée de façon autonome et les collectifs ont le contrôle sur tout le processus de vente. Dix associations de sept régions du Pérou peuvent désormais accéder au marché liménien et au marché international. Fin 2021, le projet totalise 68 magasins virtuels. Cette initiative a des effets positifs inattendus : elle a atténué les barrières technologiques entre les générations. De gros efforts ont été faits pour diffuser les connaissances exigées par le commerce électronique, ce qui a contribué au renforcement des relations familiales.

<https://tiendasvirtuales.ruraqmaki.pe>

« Ruraq Maki s'est converti en un projet audacieux non seulement pour diffuser ce qu'est l'art traditionnel mais aussi pour démontrer ce que nous sommes en tant que Péruviens, ce que nous savons réaliser à partir d'un savoir hérité de nos anciens, pour montrer notre culture très diverse, pour la valoriser et engendrer des opportunités de commercialisation et d'accès à des marchés de manière directe » Gisela Ortiz, Ministre de la Culture.

diversification productive avec l'essor récent de l'agro-exportation. Le secteur de l'industrie ne représente que 15% de l'emploi et celui des services, 60%. De fortes disparités sociales, ethniques et géographiques marquent encore le pays et la dépense publique est parmi la plus faible du sous-continent. Le pays a été touché de plein fouet par la pandémie de Covid-19, ce qui s'est traduit par sept mois de croissance négative.

Le Pérou est une des seules civilisations où le tissage est né avant la céramique. Dernièrement, on a encore retrouvé dans une grotte des bouts de tissu en fibres végétales qui datent de plus de 11'000 ans. Pas étonnant que ce pays soit encore celui du tissage et de l'artisanat, très diversifié en fonction des régions.

Le cas du Brésil

Cet immense pays compte plus de 200 millions d'habitants. En 2002, Lula da Silva, du Parti des Travailleurs, est élu à la présidence. Pour la première fois depuis 43 ans, un président élu succède à un autre président issu du suffrage universel. Mais contrairement aux pays asiatiques, le Brésil a peu émergé et son PIB est approximativement le même qu'en 1960 alors que la pauvreté y augmente à nouveau. Son économie repose très largement sur le secteur agricole et ses exportations se composent de plus de matières premières. Cette régression s'est faite au





mépris de l'environnement, avec une remise en cause des nouveaux droits obtenus par les populations indiennes et a pour conséquence la détérioration de la santé des paysans et des mineurs. Le Brésil importe plus qu'il n'exporte et connaît le phénomène de la désindustrialisation. L'industrie brésilienne est celle qui a connu le plus grand déclin au monde en près de 50 ans. Les inégalités sociales et économiques y sont immenses. Le président d'extrême droite Jair Bolsonaro a pris ses fonctions en janvier 2019 et engage à marche forcée la privatisation des entreprises publiques.

Engagement du Guatemala

Au Guatemala, une « Commission interinstitutionnelle du commerce équitable et solidaire » (CICJ) a été créée en 2006, sur la base des recommandations du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Le vice-ministre guatémaltèque de l'Intégration et du Commerce extérieur a joué un rôle essentiel dans la mise en place du CICJ, qui veut promouvoir le commerce équitable et solidaire par le biais d'actions productives certifiées, d'accès à de nouveaux marchés et de la diffusion d'information. Quant au Plan Stratégique participatif établi par la Commission, il inclut l'économie sociale et solidaire et le commerce équitable. Ces deux alternatives

sont reconnues comme efficaces et capables de prendre des initiatives pour améliorer le niveau et la qualité de vie des producteurs. Selon une étude de Pierre Johnson, il s'avère dans les faits que les deux vice-ministres de l'Intégration et du Commerce extérieur qui ont suivi ont été beaucoup moins favorables au CE et le Ministère de l'agriculture, partie prenante de CICJ, participe très peu à ses activités. La conséquence est que le CICJ ne dispose plus de budget propre pour mener ses actions. La contradiction entre le discours de l'époque et la quasi-absence d'investissements est de taille.

Conclusion

En Amérique latine, plusieurs autres pays ont adopté des lois ou des plans stratégiques sur le CE :

- Loi sur l'artisan et l'activité artisanale approuvée le 22 juillet 2007, Pérou
- Système de commerce équitable mexicain
- Stratégie équatorienne du commerce équitable, 2014-2017
- Stratégie plurinationale d'économie sociale et solidaire et de commerce équitable, Bolivie, 2010.

Actuellement, bon nombre d'initiatives de soutien public au CE s'essouffent avec, dans le même temps, des budgets qui se réduisent. Si bien que dans les faits, du moins pour les pays abordés ici, les organisations productrices dépendent fortement des investissements provenant d'ONGs étrangères. Pour atteindre l'autonomie, les acteurs locaux ont encore besoin de l'appui de bailleurs de fonds prêts à les soutenir mais aussi de l'engagement conjoint des pouvoirs publics de leurs pays.

Bernadette Oriet

Commerce éthique et solidaire

Dès 2001, avec l'élection de Lula da Silva, le Brésil fait figure de novateur en matière de CE. Cette même année, quatorze organisations créent l'Institut FACES : Forum d'articulation entre commerce éthique et solidaire) afin de mettre en place un système national du CE. Il prend le nom de commerce éthique et solidaire (CES) qui le distingue du mouvement mondial pour l'adapter au contexte brésilien. Le secrétariat de l'Agriculture familiale a intégré le FACES dès 2005, manifestant ainsi l'intérêt du gouvernement pour le CE. Avec plusieurs organes étatiques, le gouvernement participe au Forum du CES. En 2010, un système multipartite de régulation du CE est mis en place par trois représentants de la société civile et trois ministères. Ainsi, l'état en devient le promoteur, le régulateur et le contrôleur au travers de mécanismes qui assurent la participation du CE. Le SCJS (Système national de commerce juste et solidaire) est adopté par décret le 17 novembre 2010. Qu'en est-il de ce système depuis l'avènement de Bolsonaro à la présidence ? Mystère !

Thaïlande

Vitoon Panyakul est le fondateur de la coopérative Green Net en Thaïlande, dont les membres produisent notamment du riz, du lait de coco et des noix de cajou, importés par notre fournisseur claro fair trade. Cette coopérative modèle forme, encadre et soutient ses membres, qui cultivent une multitude d'aliments pour eux et pour le marché local, ainsi que pour l'exportation. La coopérative Green Net a également un rôle tout à fait pionnier en matière d'adaptation aux changements climatiques, dont nous avons déjà parlé dans le numéro 40 d'*ex aequo*. Nous avons posé à Vitoon la question de l'investissement du gouvernement thaïlandais en faveur du commerce équitable. Nous le remercions chaleureusement d'avoir pris le temps de répondre à ces quelques questions depuis la Thaïlande.

Est-ce que le gouvernement soutient le développement de filières équitables au sein du pays et/ou entre pays asiatiques ?

Non, pas du tout... Le commerce équitable (CE) n'est pas vraiment un sujet en Thaïlande. Cela peut être difficile à comprendre vu d'ailleurs, mais ici la majorité des gens vit au-dessous du seuil de pauvreté, alors les enjeux sociaux et économiques sont encore un très gros problème dans notre pays. Il y a bien une loi sur l'économie sociale et solidaire (ESS) et, dans un certain sens, le concept de l'ESS est similaire au CE; mais c'est une loi qui est très large et des éléments clés spécifiques au CE n'y sont pas.

Bien sûr, la question du travail des enfants, la protection des employés (horaires de travail, santé au travail, etc.) figurent dans la loi du travail. Mais pour soutenir économiquement les paysans et paysannes, pour les aider à s'autonomiser, il n'y a pas grand-chose. Il y a quelques programmes d'aides financières directes, par exemple pour la compensation des impacts de la pandémie de Covid, mais ce sont des aides ponctuelles, fluctuantes.

Est-ce que ces aides sont tout de même régies par une loi ?

Non, ce sont des programmes temporaires, qui sont remis en question chaque année. Les paysannes et paysans ne savent jamais à quoi ils peuvent s'attendre : parfois c'est un peu plus que l'année précédente, parfois moins. Et comme par hasard, une fois tous

les quatre ans au moment des élections, il y a toujours des aides plus importantes ! Mais finalement, les gouvernements successifs sont tous plus ou moins les mêmes, ils ont juste des « styles » différents...

Est-ce que la labellisation bio et/ou équitable est soutenue par le gouvernement ?

Il y a un label volontaire pour l'agriculture biologique mais pas pour le CE. Au niveau politique, il y a certains projets qui sont soutenus, mais ici aussi, c'est quelque chose de très irrégulier et qui n'est pas entériné dans la loi. Un agriculteur ne peut pas se dire, comme c'est probablement le cas chez vous en Suisse, qu'il va mettre en place une reconversion en agriculture bio et qu'il peut, par conséquent, s'attendre à des aides. De plus, la plupart des aides sont allouées à des projets à court terme. Ici il n'y a jamais de projets sur de longs termes. Nous avons bien sûr les certifications FLO, WFTO, mais ce sont des programmes internationaux, qui sont indépendants du gouvernement.

Quelle est la situation économique en Thaïlande ?

Elle est très mauvaise, notre économie dépend beaucoup du tourisme et la crise du Covid a engendré une fermeture des frontières pendant presque deux ans. Il y a énormément de personnes au chômage actuellement. Le pays a commencé à rouvrir ses frontières il y a environ deux mois.



Photos : © Green Net



Photos : © Green Net

Et au niveau de Green Net, comment vous en sortez-vous: avez-vous pu maintenir vos exportations et avez-vous un marché à l'intérieur du pays ?

Oui, heureusement nous avons pu continuer à exporter nos produits, et nous développons depuis plusieurs années notre présence sur le marché local. Je pense qu'actuellement, la proportion de notre marché ici, en Thaïlande, s'élève à presque 40% du total de nos ventes. Nous avons bien sûr eu des difficultés et des pertes ces deux dernières années, mais nous réussissons à nous en sortir plutôt bien par rapport à d'autres sociétés.

Avez-vous des problèmes dus aux changements climatiques ?

Oui, nous avons déjà beaucoup d'impacts sur nos activités dus au réchauffement climatique : des inondations, des sécheresses, qui affectent particulièrement les producteurs de riz. Nous avons mis en place des programmes de soutien au sein de Green Net pour les aider à gérer les dégâts et leur permettre d'accéder à des formations pour acquérir des techniques spécifiques.

Est-ce que vous avez un message à faire passer aux client-e-s des Magasins du Monde et aux bénévoles qui gèrent nos magasins ?

Tout d'abord je voudrais les remercier infiniment pour leur engagement pour le commerce équitable ! Il est très important que les gens puissent connaître la situation des producteurs à travers le monde. Et le message clé que je voudrais leur transmettre est le suivant : il y a souvent méprise sur les produits qui viennent de loin, on les blâme d'avoir un gros impact sur le climat parce qu'ils nécessitent un long transport alors que plusieurs études montrent que la part de CO² générée par le transport est minime et que c'est au niveau de la production que les choses se jouent essentiellement. En achetant du riz, du café ou du cacao équitables, vous aidez les producteurs à développer des pratiques agricoles qui permettent, au contraire, de fixer le carbone, ce qui a un impact positif sur l'environnement.

Interview et traduction : Nadia Laden

Le typhon Rai aux Philippines

En décembre 2021, le typhon Rai s'est abattu sur les Philippines. Les personnes concernées parlent de la tempête tropicale la plus forte de l'année aux Philippines. La tempête a fait plusieurs victimes, détruit des biens et a fortement touché l'agriculture. Le typhon a frappé la province de Negros à un moment où les plants de riz étaient presque mûrs et où la moitié de la récolte de canne à sucre, base de l'économie locale, attendait également d'être récoltée. La majorité des producteurs de notre partenaire ATPI se trouvent dans les régions touchées et sont affectés par la destruction. Plusieurs jours après le typhon, beaucoup attendaient encore l'aide du gouvernement. L'électricité, les raccordements et les routes accessibles font défaut.



Le Mascobado, sucre de canne complet non raffiné, est produit par Alter Trade sur l'île de Negros, aux Philippines. La collaboration a débuté en 1988, ce qui fait d'Alter Trade l'un des partenaires claro les plus anciens. Aux Philippines, les fortes pluies sont en principe normales à cette période de l'année. Cependant, le changement climatique accentue leur ampleur et les prévisions deviennent moins fiables. Toutefois, la « grosse » récolte (en automne) n'est, selon Alter Trade, pas compromise.

Soutenez Alter Trade : sucre de canne complet, non raffiné, 1kg, CHF 7.90

Noah's Ark International Exports – Inde

L'organisation Noah's Ark a été fondée en 1986 dans le but de lutter contre les pratiques abusives des intermédiaires qui encourageaient les exportations d'artisanat au détriment des producteurs locaux. L'inégalité croissante (notamment dans la distribution des commissions) a incité les fondateurs de Noah's Ark à créer une entreprise basée sur des principes éthiques, pratiquant la transparence, des conditions de travail appropriées et des salaires décents. Simple atelier d'une pièce à ses débuts, l'entreprise s'est développée au fil des années : aujourd'hui, une cinquantaine de personnes s'occupent de l'administration, de l'entreposage, du contrôle qualité et de l'expédition.

La fabrication des articles est assurée par plus de 500 artisans, répartis en 49 groupes dans le nord de l'Inde ; la plupart vivent d'une économie de subsistance en plus de l'artisanat. Outre des propositions de motifs et des recommandations de qualité, l'organisation leur garantit les avances de paiement nécessaires à l'achat de matériaux sur place.

Elle leur fournit aussi des équipements de protection – par exemple : extincteurs, masques, gants, etc. – ou de nouveaux filtres à eau et les aide à améliorer l'infrastructure dans les ateliers.

Ces dernières années, Noah's Ark a aussi cherché à collaborer avec des membres de castes socialement défavorisées, des réfugiés et des handicapés, soit avec des catégories de population également victimes de discriminations. Les employés et les artisans travaillant pour l'organisation bénéficient en outre d'un système de retraites et de soins médicaux gratuits.

Deux organisations non gouvernementales proches de Noah's Ark supervisent la réalisation de projets sociaux, par exemple des programmes de formation, de vérification des conditions de travail ou de communication des principes du commerce équitable et des droits qui y sont liés. La diffusion d'informations dans les domaines de la santé et du planning familial est également essentielle pour améliorer petit à petit la situation économique des productrices et producteurs et leur garantir l'indépendance financière, l'objectif à terme de Noah's Ark.

Contribution du commerce équitable :

- Aide et entraide sous forme de soutien destiné à l'aménagement des ateliers.
- Salaires plus élevés que la moyenne et développement de l'artisanat traditionnel.
- Égalité des genres et soutien à des productrices et producteurs grâce au microcrédit.



Flan au lait de coco et caramel au sucre Mascobado

Pour 4 personnes

Pour le flan : **40 cl de lait de coco***

25 cl de lait
4 œufs entiers
1 jaune d'œuf

6 cs de sucre Mascobado*

Pour le caramel : **8 cs de sucre en poudre***

1. Préchauffez le four à 180 °C.
2. Dans une casserole, versez 8 cuillères à soupe de sucre en poudre avec quelques gouttes d'eau. Faites chauffer à feu doux jusqu'à ce que le sucre soit dissous et obtienne une couleur ambrée.
3. Versez le caramel dans le fond de 4 ramequins allant au four.
4. Dans un saladier, fouettez les œufs avec 6 cuillères à soupe de sucre Mascobado. Une fois le sucre dissous, incorporez le lait de coco et le lait.
5. Mélangez bien puis versez la préparation dans les verrines.



Photo : libre de droit

6. Placez ensuite les ramequins dans un grand plat allant au four rempli et d'eau à moitié. Enfourez pour 40 minutes de cuisson au bain-marie.
7. À la sortie du four, laissez refroidir le flan au lait de coco et au caramel puis réservez-les 3 heures au réfrigérateur avant de les démouler.

* Les produits notés en gras sont disponibles dans les Magasins du Monde



Avec la VIGNETTE ACTION CLIMAT
JE COMPENSE MES ÉMISSIONS DE CO2
simplement et efficacement



www.leshop-equitable.ch/actionclimat/

1

Je choisis ma vignette:
de 1 à 3 tonnes de CO2



2

Je la colle sur :





...

3

Le CEAS mène des projets
BONS POUR L'HOMME ET LE CLIMAT
en Afrique



La BNS doit s'engager pour la justice climatique

À l'heure actuelle, quand on parle de justice climatique, on dresse un constat plutôt simple : la majorité des pays qui subissent les conséquences les plus néfastes du réchauffement climatique sont ceux qui y ont le moins participé. Il s'agit majoritairement des pays du Sud, surtout en Afrique et en Asie. Le réchauffement climatique provoque des pluies torrentielles, des inondations, des sécheresses, ainsi qu'une élévation dangereuse du niveau de la mer qui menace des millions de personnes vivant dans les zones côtières. Ces événements menacent les moyens de subsistance d'un nombre croissant d'individus. Des champs, des maisons et des sources d'eau potable sont détruits, augmentant la pauvreté et la faim pour des millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui n'ont souvent pas les moyens de se protéger contre ces dangers.

Action de Carême et l'Entraide Protestante Suisse (EPER) s'engagent depuis des décennies pour plus de justice climatique. Dans le cadre de leur Campagne œcuménique de 2021, les œuvres d'entraide ont ciblé la Banque Nationale Suisse (BNS). En tant que « l'un des plus grands investisseurs au monde », la BNS joue un rôle non négligeable dans la crise climatique. En effet, la BNS détient près de six milliards de dollars en actions dans des sociétés qui extraient des énergies fossiles. Elle finance ainsi indirectement le rejet de 43 millions de tonnes de CO² par an, soit un volume presque aussi important que celui des émissions intérieures de la Suisse. Action de Carême et l'EPER ont remis à la BNS une pétition comptabilisant 14'000 signatures, lui demandant de se retirer des investissements dans les énergies fossiles, qui alimentent le réchauffement climatique.

La pétition demandait à la BNS de suivre ses propres directives de placement, qui stipulent qu'elle « n'investira pas dans des entreprises [...] qui violent massivement des droits humains fondamentaux ou qui causent de manière systématique de graves dommages à l'environnement. » Si elles étaient réellement appliquées par la BNS, ces directives conduiraient à la vente de toutes actions des entreprises de pétrole, gaz et charbon.

La BNS a pris une première mesure en vendant ses investissements dans les mines de charbon en décembre 2020. Il s'agit d'un tout petit premier pas, car les actions vendues ne représentent que 0.1% de tous ses investissements dans les énergies fossiles. Il reste donc encore 99.9 % des actions dans le pétrole et dans le gaz qui doivent également être exclues.

Une étude publiée en mars 2021 par l'ONG Positive Money confirme le retard de la BNS en matière de protection du climat : elle se classe derrière les banques centrales des pays voisins, mais aussi derrière celles de l'UE, du Royaume-Uni, du Brésil et de la Chine. Selon cette étude, d'autres banques centrales vont plus loin et abandonnent les combustibles fossiles pour des raisons climatiques et pour réduire les risques de pertes financières. La Banque de France prévoit ainsi d'éliminer complètement le charbon et d'exclure les entreprises pétrolières et gazières de son portefeuille d'ici 2024. La BNS a donc encore un long chemin à parcourir. L'Alliance climatique, dont l'EPER et Action de Carême sont membres, va continuer à faire pression sur la Banque nationale jusqu'à ce qu'elle adopte des mesures fortes pour protéger le climat.

Yvan Maillard Ardenti, responsable « Justice climatique » auprès de l'EPER et Stefan Salzmann, responsable « Politique climatique et énergétique » auprès d'Action de Carême.

La Campagne œcuménique de cette année (2 mars-17 avril 2022) abordera une nouvelle fois la thématique de la justice climatique, avec un focus sur les énergies renouvelables. Ce vaste thème englobe notamment les aspects des droits humains, de l'avenir de la planète et de la sauvegarde du vivant.

Suivez la campagne œcuménique sur www.voir-et-agir.ch ou sur Facebook @voiretagir



Photos : © EPER et Action de Carême



Je récupère l'eau de pluie

Photo : libre de droits

Agenda

1^{er} février au 18 mars, Monthey

Exposition « Un climat de solidarité », Médiathèque

28 février au 21 mars, Renens

Exposition « Un climat de solidarité », Gymnase

21 mars au 25 avril, Yverdon-les-Bains

Exposition « Un climat de solidarité », HEIG-VD

11 avril au 28 mai, St-Maurice

Exposition « Un climat de solidarité », Médiathèque

2 mai au 6 mai, La Chaux-de-Fonds

Exposition « Un climat de solidarité », Lycée

25 avril au vendredi 13 mai, Nyon

Exposition « Un climat de solidarité »

Conférence le 28 avril 18h30, Maison de Quartier

13 au 30 mai, Tramelan

Exposition « Un climat de solidarité », CIP

Conférence le 22 mai 18h30, CIP

Fin mai, Fair Trade Town, Delémont

Table ronde - Transition et économie : les changements de modèle - L'ESS qu'est-ce que c'est ?

16 mai au 20 juin, Rolle

Exposition « Un climat de solidarité », Bibliothèque

Retrouvez tous les événements sur www.mdm.ch/agenda



Abonnement 2022

Je m'abonne à *ex æquo* à titre de :

Bénévole 30 CHF

Membre soutien 110 CHF

Ami-e des Magasins du Monde 70 CHF

Parrain-Marraine 360 CHF

Inscription et versement :

Association romande des Magasins du Monde

Avenue Dickens 6, 1006 Lausanne

CCP 12-6709-5, IBAN CH83 0900 0000 1200 6709 5

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal - Localité _____

77